



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
◆ ◆ ◆
SEANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE 2017
◆ ◆ ◆
EXTRAIT DU COMPTE RENDU

L'An Deux Mille Dix-sept, le mardi 5 septembre, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 30 Août 2017, se sont réunis à l'Hôtel d'agglomération, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 17H30, sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président.

PRÉSENTS :

Monsieur LEFRAND Guy, Président
Monsieur HUBERT Xavier
Monsieur DOUARD Daniel
Monsieur ETTAZAOUI Driss
Madame AUGER Stéphanie
Monsieur COCHON Michel
Monsieur MOLINA Michel
Monsieur DOSSANG Guy
Monsieur BOURRELLIER Ludovic
Monsieur DERRAR Mohamed
Monsieur ROYOUX Claude

Monsieur MABIRE Arnaud
Monsieur PRIEZ Rémi, Vice-présidents
Monsieur CONFAIS Max, Conseiller
communautaire membre du Bureau

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur BOREGGIO Sylvain
Monsieur GROIZELEAU Bruno
Madame COULONG Rosine, Vice-présidents
Monsieur GAVARD-GONGALLUD, Conseiller
communautaire membre du Bureau

DELIBERATIONS

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

☞ **MODIFIE** la délibération n°4 du 28 septembre 2016 relative à la cession d'un terrain de 8700 m² sis sur le Parc d'activités de la Rougemare à la SAS JPL AUTOMOBILES, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à céder environ 8 700 m² de la parcelle cadastrée AD 138p, située sur le parc d'activités de la Rougemare, au prix hors taxe de 35€ HT du m² soit 304 500 € HT pour 8700m², à la SAS JPL AUTOMOBILES, représentée par Monsieur Jean-Paul LECLUSE, ou à la SCI PH IMMO (dépendant du groupe SAS Jean-Paul LECLUSE Automobiles) **ou** à tout autre société qu'elle se substituera à condition que Monsieur Jean-Paul LECLUSE en soit le gérant, **ou** aux sociétés CMCIC LEASE et FINAMUR, dans le cadre d'une opération de crédit-bail immobilier, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à fixer, en tant qu'éléments substantiels au contrat, la superficie et la parcelle attribuée à cette implantation et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération. Cette délibération modificative est rendue nécessaire par l'acquisition possible par le crédit bailleur CMCIC LEASE et FINAMUR, qui ne figurait pas dans la délibération de septembre 2016.

☞ **APPROUVE** les comptes de sortie du Syndicat Mixte de Transport d'Elèves de Dreux (SITED) pour l'ex-Communauté de Communes de la Porte Normande, faisant apparaître un excédent de 3 994,5 € au profit d'Evreux Portes de Normandie et **AUTORISE** M. le Président d'Evreux Portes de Normandie à signer tout document se rapportant à cette opération. La fusion du GEA et de l'ex CCPN au 1^{er} janvier 2017, a eu pour conséquence la sortie automatique d'EPN du Syndicat SITED et nécessite l'approbation des comptes de sortie. Le transport des élèves de Marcilly s/Eure et de Croth est toujours assuré par le SITED, mais les relations avec l'EPN sont désormais formalisées par voie de convention.